



# ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Doubs

Réunion de rentrée  
Jeudi 26 septembre 2024

# Ordre du jour

- **Présentation du Service Départemental de l'École Inclusive**
- **Présentation de la nouvelle équipe de circonscription**
- **Organisation du secrétariat**
- **Communication en cas d'urgence**
- **Organisation du service des enseignants**
- **La rentrée inclusive : effectifs et historique, éléments de carte scolaire**
- **Les éléments de politique générale : la circulaire de rentrée, le décret sur les dispositifs intégrés et la mesure CNH « INE pour tous »**
- **Présentation du plan de formation**

CIRCONSCRIPTION BESANCON V – ASH

Elodie PASTEUR Inspectrice de l'éducation nationale

Secrétariat : Nora JEANNEY

EFIV / EANA  
1<sup>er</sup> degré

Yasmina BOUHALI –  
MARQUES –  
PIN  
IEN CCPD

Chargé de mission EFIV :  
Benjamin ZUMBHIL

Chargé de mission EANA :  
Aurélia LEHMANN

EHP

Aline GRANDI  
IEN CCPD

Elèves ayant des troubles des apprentis sages 1<sup>er</sup> degré

PAP  
IEN CCPD

PR TND :  
Anne BRESTEAU

Elèves en grandes difficultés sociales

Assistante Sociale  
Conseillère technique

Division des élèves

Mineurs en milieu carcéral  
2 maisons d'arrêt

Enfants malades

Coordinatrice APADHE :  
Julie CARREZ  
03 81 25 24 08  
[sapad25@ac-besancon.fr](mailto:sapad25@ac-besancon.fr)

Scolarisation à l'hôpital  
UE CLH  
UE CHRU

Adaptation scolaire / grande difficulté scolaire  
12 SEGPA  
1 EREA

Secrétaire CDOEA  
Julien FAEDO

Enfants en situation de handicap

Coordination départementale des PIAL  
31 PIAL  
Anissa FEKKAR  
Julien FAEDO

MPA  
Aude ALAVOINE

ULIS  
48 ULIS 1D  
36 ULIS COLLEGE  
9 ULIS LP

Coordination  
Anissa FEKKAR

ESMS  
DAME / DITEP / SANITAIRE  
35 UE

RIS MDPH  
Edith SCAMPS  
Karine KISRANI

Formations

CAPPEI

AESH

PRAF

FIL

Personnes ressources

ERSEH  
17 enseignants référents

PRTSA  
Aude CRETIN-MAITENAZ  
Coralie AUGELLO

PRTND  
Anne BRESTEAU

ERUN / MPA  
Aude ALAVOINE

CPC ASH  
Marie MOGGI  
Sophie CRETIN

Coordinatrices départementales  
Anissa FEKKAR  
Julien FAEDO

# Annuaire de la circonscription BV - ASH

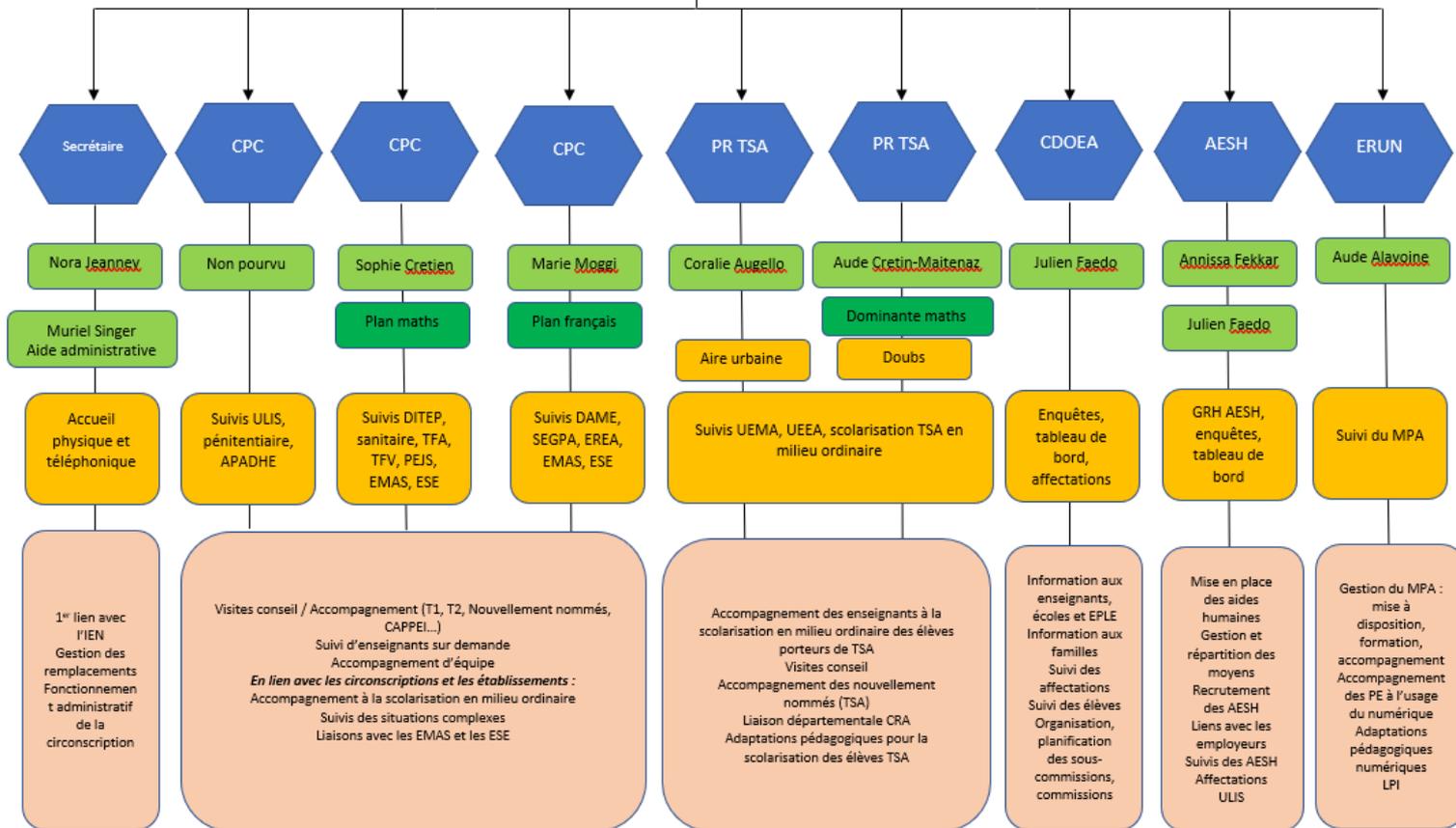
Inspectrice de l'Éducation Nationale		
Elodie PASTEUR	<a href="mailto:elodie.pasteur@ac-besancon.fr">elodie.pasteur@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 61 06 07 38 60 08
Secrétaire		
Nora JEANNEY	<a href="mailto:ce.ienb5.dsden25@ac-besancon.fr">ce.ienb5.dsden25@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 61
Coordonnateurs Service Ecole Inclusive		
Annissa FEKKAR (Besançon et Pontarlier)	<a href="mailto:sei25-2@ac-besancon.fr">sei25-2@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 99
Julien FAEDO (Montbéliard, Morteau, Maïche)	<a href="mailto:sei25-1@ac-besancon.fr">sei25-1@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 93
Coordonnateur CDOEASD		
Julien FAEDO	<a href="mailto:ce.cdoea.dsden25@ac-besancon.fr">ce.cdoea.dsden25@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 93
Conseillers Pédagogiques		
Sophie CRETIEU	<a href="mailto:sophie.cretien@ac-besancon.fr">sophie.cretien@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 61
Marie MOGGI	<a href="mailto:marie.moggi@ac-besancon.fr">marie.moggi@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 61
Professeurs Ressources TSA		
Aude CRETIN-MAITENAZ	<a href="mailto:referent.tsa25@ac-besancon.fr">referent.tsa25@ac-besancon.fr</a>	06 21 17 97 38
Coralie AUGELLO	<a href="mailto:coralie.augello@ac-besancon.fr">coralie.augello@ac-besancon.fr</a>	06 15 26 82 00
Enseignant référent pour les usages du numérique (ERUN)		
Aude ALAIVOINE	<a href="mailto:erun.mpa25@ac-besancon.fr">erun.mpa25@ac-besancon.fr</a>	03 81 65 48 61

NS de  
rentrée

Coordonnées  
ERSEH  
Annexe 2  
NS  
de rentrée

<https://ash.circo25.ac-besancon.fr/>

CIRCONSCRIPTION BESANCON V – ASH  
Elodie PASTEUR Inspectrice de l'éducation nationale



# Organisation du secrétariat

- **Horaires du secrétariat**

Lundi	08 h 05 – 12 h 15	13 h 15 - 16 h 35
Mardi	08 h 05 – 12 h 15	13 h 15 – 16 h
Mercredi	08 h 15 – 12 h 15	
Jeudi	08 h 05 – 12 h 15	13 h 15 – 16 h
Vendredi	08 h 05 – 12 h 15	13 h 15 – 16 h

- **Remplacements**

- **Absences et justificatifs**

- **Communication par messagerie académique uniquement**

- **Reconduction de la lettre InfoCirco**



<https://ash.circo25.ac-besancon.fr/>



# Communication en cas d'urgence

En cas de situation d'urgence :

Mail : [elodie.pasteur@ac-besancon.fr](mailto:elodie.pasteur@ac-besancon.fr) + mail circo

Tel. en cas d'urgence : 06 07 38 60 08

# Organisation du service des enseignants

Dispositifs	ORS - face aux élèves	ORS - hors présence élèves
ULIS ECOLE	24 heures	108 heures annuelles
ULIS COLLEGE	21 heures	2 heures de coordination et de synthèse hebdomadaire
SEGPA – EREA	21 heures	2 heures de coordination et de synthèse hebdomadaire
UE EMS et SANITAIRE	24 heures	108 heures annuelles **
PENITENTIAIRE	21 heures sur 36 semaines*	108 heures annuelles forfaitaires

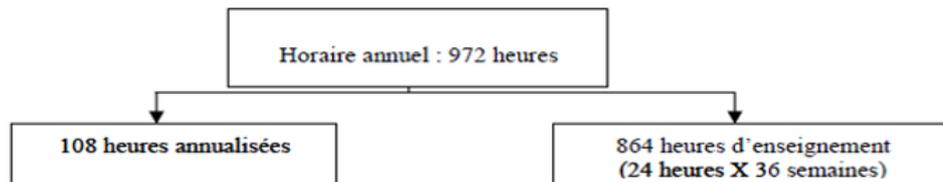
*Décret n°2017-144 du 29 mars 2017*

*relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré.*

**Pour tous les enseignants :**

- **Journée de solidarité : dévolue aux projets (écoles, établissements, UE) (Arrêté du 04/11/05)**
- **2 demies-journées dévolues à des temps de réflexion et de formation, à effectuer au sein des établissements de rattachement (Arrêté du 07/12/22)**

# Organisation du service des enseignants



108 h	OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE SERVICE	ORGANISATIONS
90 h	<b>Concertations</b> <b>Travaux en équipes pédagogiques</b> <b>Relations avec les parents</b>	<i>Travail de concertation pédagogique en équipe, élaboration, suivi et évaluation des projets de scolarisation, coopération avec les personnels de l'établissement médico-social ou sanitaire. Relations avec les parents.</i>
18 h	<b>Formation continue</b>	<i>L'IEEN transmet aux écoles le calendrier des formations pédagogiques</i>

*Temps partiels : 50% - 54h, 75% - 81h*

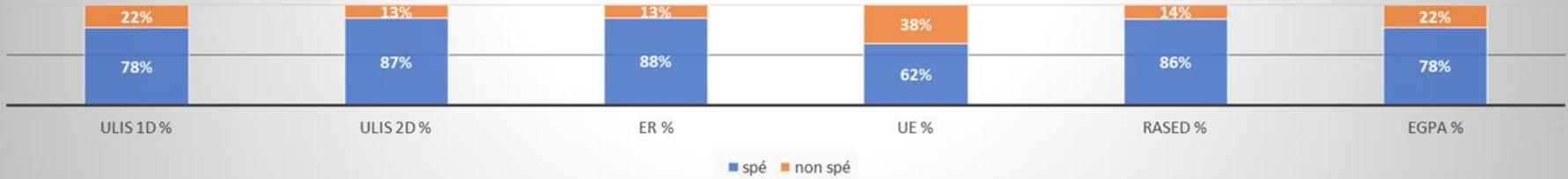
*Postes fractionnés : Durées proportionnelles ajustées dans chaque établissement suivant les besoins*

## Les documents à renseigner :

- Le calendrier prévisionnel annuel des réunions élaboré par structure.
- La fiche individuelle des services de 108 h
- L'emploi du temps de chaque enseignant : **à retourner avant le 30 septembre**

# La formation CAPPEI

## Pourcentages Enseignants Spécialisés

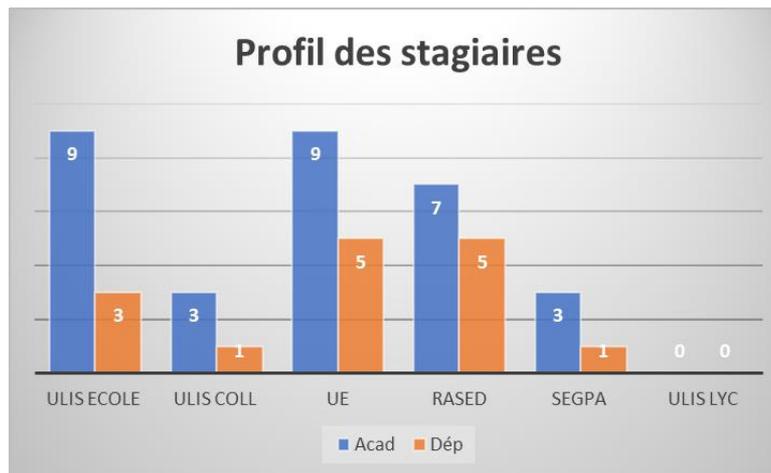


# Les départs en formation R24

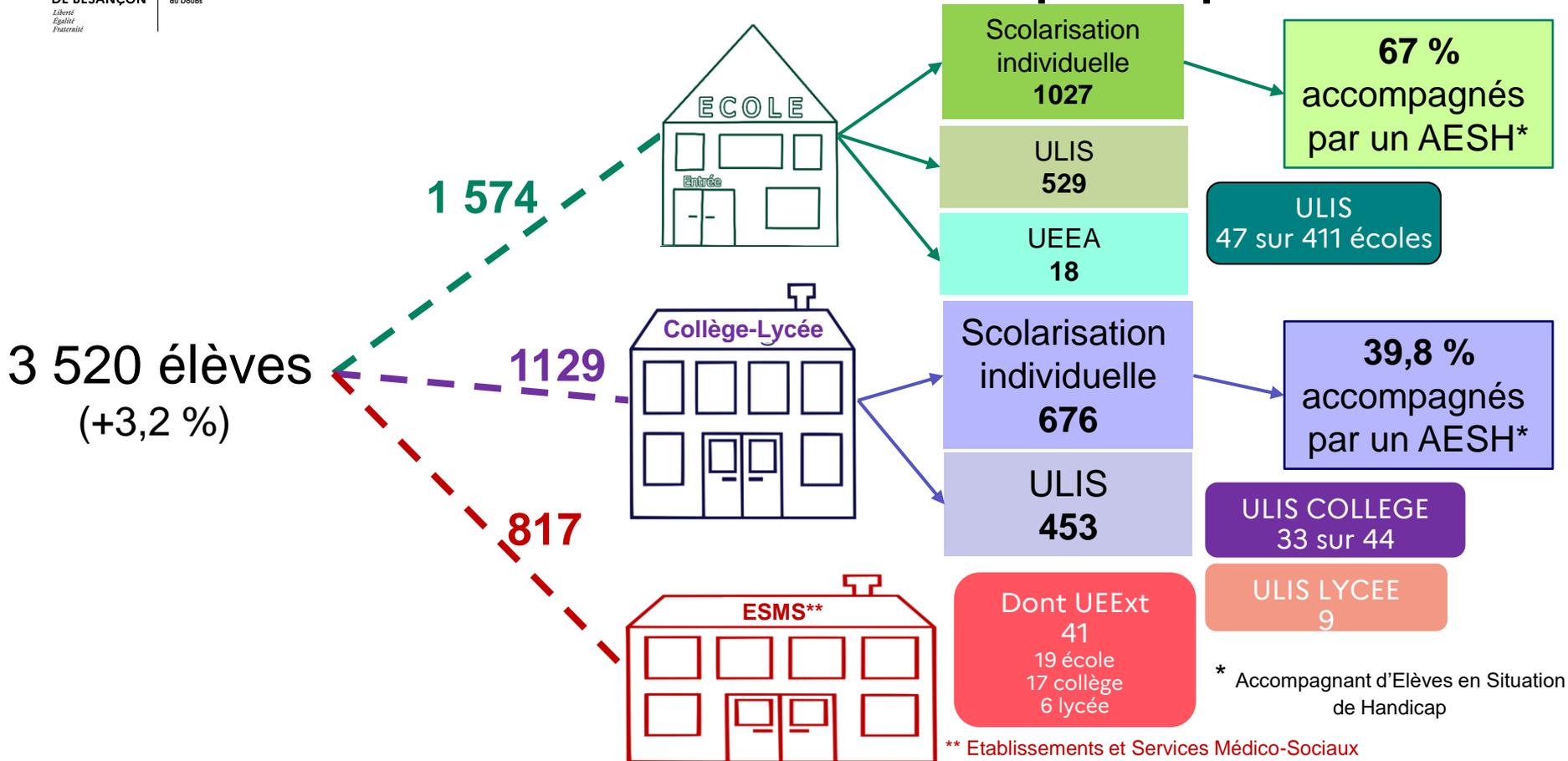
Formation	Acad	Dép
1er d	29	15
2d	2	0
	<b>31</b>	<b>15</b>



Formation	Acad	Dép
ULIS Ecole	9	3
ULIS Coll	3	1
UE	9	5
RASED	7	5
SEGPA	3	1
ULIS Lyc	0	0
	<b>31</b>	<b>15</b>



# Elèves en situation de handicap et dispositifs inclusifs



# Historique des effectifs

Année scolaire	Scolarisation individuelle		Scolarisation en dispositif collectif			TOTAL	Scolarisation en unité d'enseignement dans un établissement médico-social (IME, ITEP...)	TOTAL
	1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>nd</sup> degré	ULIS ECOLE	UEEA	ULIS collège/Lycée			
2013/2014						1623	662	2285
2014/2015						1593	684	2277
2015/2016						1696	708	2404
2021/2022	925	569	503		391	2388	835	3223
2022/2023	965	632	511	10	430	2548	862	3410
2023/2024	1027	676	529	18	453	2703	817	3520
<b>prévision sept. 2024</b>	1832 dont 1303 avec notification d'aide humaine			1095		2927		

Sources DGESCO :

Enquêtes 3 et 12

Enquête 32

Enquête de rentrée communiquée aux coordonnateurs d'UE

# Eléments de carte scolaire R24

- **Stratégie nationale autisme : Implantation d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme à l'école élémentaire Georges Edme d'Audincourt**
- **1 poste d'Enseignant Référent pour les Elèves en Situation de Handicap**
- **Implantation 1 poste PE SEGPA et d'1 poste de DACS à Baume-les-Dames**
- **Implantation de 3 dispositifs ULIS collège : Victor Hugo à Besançon, Emile Laroue à Frasne, Anatole France à Bethoncourt**
- **Implantation d'un dispositif ULIS à l'école des Premiers Sapins**
- **Implantation d'un poste Enseignant UE au CHN, Nov'Ado**
- **0,5 ETP EEAP L'espoir à Besançon**
- **0,5 ETP IME L'Envol à Rougemont**
- **0,5 ETP IME Les Vignottes Baume-les-Dames**

# **Circulaire de rentrée : Ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**

Un enjeu central :

La cohésion sociale et scolaire

Pour :

- Garantir le contrat social
- La société de demain

# **Circulaire de rentrée : Ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**

## **Les points saillants :**

- Priorité maintenue sur les fondamentaux
- Formation
- Protection des personnels
- Exercer sa culture et sa citoyenneté
- Inclusion scolaire
  - Poursuivre l'amélioration de la réponse aux familles
  - Renforcer le soutien aux professeurs
  - Assurer l'effectivité de la scolarisation des ESH
  - Expérimentation des PAS dans 4 départements
  - Mise en œuvre des mesures de la CNH : INE pour tous, MPA

# Mesure Conférence Nationale du Handicap : un INE pour tous

**Déploiement prévu dès la rentrée.**

**Objectif :** Attribuer un INE à chaque élève en âge de scolarité obligatoire (16ans non révolus) suivi par un établissement et service médico-social (ESMS) et en établissement pénitentiaire.

# Mesure Conférence Nationale du Handicap : un INE pour tous

## Calendrier :

### **1<sup>er</sup> septembre 2024 :**

+ inscription par le directeur, la directrice de l'ESMS dans ONDE des élèves d'âge primaire scolarisés uniquement en interne de l'ESMS.

+ inscription par le chef, la cheffe d'établissement dans Siècle-BEE des élèves d'âge secondaire orientés vers un ESMS suivant au moins une heure d'enseignement en milieu ordinaire ou en unité d'enseignement « externalisée ».

### **4 novembre 2024 :**

+ inscription par le directeur, la directrice d'école dans ONDE des élèves d'âge primaire des ESMS suivant au moins une heure d'enseignement en milieu ordinaire ou en unité d'enseignement « externalisée ».

+ inscription par le directeur, la directrice de l'ESMS dans Siècle-BEE des élèves d'âge secondaire scolarisés uniquement en interne de l'ESMS.

+ inscription par M. le proviseur de l'UPI dans Siècle-BEE des élèves scolarisés en unités locales d'enseignement (établissements pénitentiaires).

# Mesure Conférence Nationale du Handicap : un INE pour tous

## Procédure nationale – Outils :

### 1. Collecte des données des élèves et de leurs responsables

#### + élèves à temps plein en établissement médico-social

Les directeurs et directrices d'établissement collectent les données des élèves de 3 à 16ans (non révolus) qu'ils accueillent à temps plein en unité d'enseignement interne (UEI), ainsi que celles de leurs responsables, nécessaires à l'attribution de l'INE et au contrôle de l'obligation d'instruction.

Cette collecte s'effectue au moyen de la fiche de renseignements.

#### + élèves scolarisés en établissement ordinaire

Les directeurs et directrices d'école, les chefs et cheffes d'établissement collectent les données des élèves des établissements médico-sociaux qu'ils accueillent pour tout ou partie de leur temps en unité d'enseignement externalisée (UEE) ou en classe ordinaire, quel que soit leur âge, ainsi que celles de leurs responsables.

Cette collecte s'effectue selon les mêmes modalités que pour les autres élèves de l'école ou de l'établissement.

# Mesure Conférence Nationale du Handicap : un INE pour tous

## Procédure nationale – Outils :

### 2. Enregistrement dans ONDE et/ou SIECLE-BEE des données collectées

+ à partir de la rentrée

+ en cours d'année en cas de nouvelles inscriptions, de départs (« radiations » dans le 1er degré ; « sorties » dans le 2d degré) ou de modification des informations concernant les élèves et leurs responsables ou si les modalités de scolarisation d'un enfant évoluent.

## Outils

Diaporama

FAQ

Fiches techniques par profil utilisateur : 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, disponibles dans Onde/Siècle, mises à disposition par la DSIA

# Décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des ESMS

Objectif : Faciliter les parcours des enfants et des jeunes en situation de handicap entre les différentes modalités d'accompagnement.

Ambitions :

- Scolarisation en milieu scolaire ordinaire dans l'établissement de référence
- Associer la famille aux parcours en fonction de besoins évolutifs
- Réalisation du projet de vie dans une visée inclusive

Référence : cahier des charges

# Décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des ESMS

- Une convention cadre à l'échelon départemental
- CDAPH : notification d'orientation en DAME/DITEP avec modalité d'entrée dans le dispositif
- Accord des parents et délai de rétractation
- Fiche de liaison
- Projet d'orientation nécessaire en fin de notification

# PARCOURS DE FORMATION ANIMATIONS PEDAGOGIQUES 2024/2025

NS n°3

Le plan de formation concerne l'ensemble des enseignants dont l'organisation de service relève des 108 heures hors temps scolaire, à savoir les enseignants du premier degré exerçant en unité d'enseignement.

Les autres enseignants peuvent être invités à ces temps de formation.

**18 h de formations pédagogiques**

REUNION DE RENTREE **1 heure**

+

PARCOURS de FORMATION **10 heures**

+

FORMATIONS AU CHOIX **7 heures**

**PARCOURS de FORMATION 10 heures**

**PARCOURS DE 8 heures**

**Réflexions en équipes autour des modalités de collaboration multiprofessionnelle**  
**(Modalité de formation hybride : regroupement à distance, regroupement en équipe restreinte)**

**CONFERENCE  
Frédéric Dupré**

Le travail conjoint en  
 classe : identification  
 de conditions pour  
 favoriser l'accessibilité  
 à l'étude des savoirs

**2 heures**

**Le 27/11/2024**

14h - 16h

Visio conférence

**Regroupement par  
 contexte d'exercice et  
 d'établissement**

Formations et temps de réflexion  
 pouvant être accompagnés par  
 l'équipe de circonscription (CPC  
 ASH et PR TSA)

Définition d'une problématique  
 Echanges de pratiques  
 Mutualisation  
 Construction d'outils  
 Réflexions partagées autour de l'identification des  
 leviers à actionner au sein d'une équipe  
 pluridisciplinaire

....

<b>FORMATIONS AU CHOIX (7 heures) : A répartir selon les propositions ci-dessous</b>		
<b>4 heures</b>  <b>Mercredis</b> <b>14h – 15h</b> <b>26/03</b> <b>09/04</b> <b>04/06</b> <b>25/06</b>	<b>Outils numériques pour faciliter la mémorisation (<u>Wooflash</u>)</b> <b>A destination du cycle 3</b> Comment améliorer la mémorisation des élèves ? Dans un premier temps de ce parcours, découvrez le fonctionnement des mémoires, les apports des sciences cognitives et des outils pour faciliter la mémorisation des élèves. Dans un deuxième temps, deux outils numériques vous seront proposés. Un temps de partage et de retours d'expérience en milieu d'année sera proposé.	Webinaire synchrone proposé par CANOPE 25 <b>Inscription via le lien ci-dessous :</b> <a href="https://evento.renater.fr/survey/inscription-aux-formations-canope-2024-2025-h1525ff6">https://evento.renater.fr/survey/inscription-aux-formations-canope-2024-2025-h1525ff6</a>
<b>2 heures</b>	<b>Une consigne bien pensée pour différencier</b> <b>A destination des cycles 2 et 3</b> Ce parcours propose aux participants de découvrir comment bien penser la consigne des exercices qu'ils donnent à leurs élèves. De sa conception à sa diffusion, plusieurs étapes de la production de la consigne seront étudiées ainsi que les outils numériques qui peuvent être utilisés.	Parcours proposé par CANOPE 25, via la plateforme du TNE 25. Webinaire synchrone (1 h) et 1 h en autonomie <b>Inscription via le lien ci-dessous :</b> <a href="https://evento.renater.fr/survey/inscription-aux-formations-canope-2024-2025-h1525ff6">https://evento.renater.fr/survey/inscription-aux-formations-canope-2024-2025-h1525ff6</a>
<b>2 heures</b>	<b>La robotique sans robot ni ordinateur</b> <b>A destination des cycles 1 et 2</b> L'enjeu est de découvrir et d'apprendre à communiquer avec un robot, joué par un élève, à travers une expérience à vivre et à faire vivre aux élèves, en se rendant compte qu'il faut utiliser un langage spécifique afin que la machine puisse obéir aux instructions que l'humain lui donne.	Parcours proposé par CANOPE 25, via la plateforme du TNE 25. Webinaire synchrone (1 h) et 1 h en autonomie <b>Inscription via le lien ci-dessous :</b> <a href="https://evento.renater.fr/survey/inscription-aux-formations-canope-2024-2025-h1525ff6">https://evento.renater.fr/survey/inscription-aux-formations-canope-2024-2025-h1525ff6</a>
<b>3 heures</b>	<b>Formations proposées par les circonscriptions</b> Se référer au plan de formation des circonscriptions de rattachement. Se rapprocher des circonscriptions pour toute inscription.	Formateur : CPC de circonscription
<b>3 heures</b>	<b>Formations départementales</b> Se référer à la proposition communiquée par les conseillers pédagogiques départementaux. Suivre la procédure pour toute inscription.	Formateur : CPD

# AUTRES FORMATIONS

## PROGRAMME ACADEMIQUE DE FORMATION

**Public** : enseignants de B5

**Offre de formation :**

- ed01 - Aide à la prise de fonction ASH
- ed05 - Scolariser des élèves polyhandicapés
- da06 - Professionnaliser les coordonnateurs ULIS 2D
- da07 - Professionnaliser les DACS
- da08 - Professionnaliser les enseignants référents
- da09 - Professionnaliser les TR ASH



# AUTRES FORMATIONS

## PROGRAMME ACADEMIQUE DE FORMATION

**Public** : enseignants des circonscriptions ordinaires

**Offre de formation** :

- ed02 - Scolariser des élèves ayant des troubles auditifs
- ed03 - Scolariser des élèves ayant des troubles du spectre autistique
- ed04 - Scolariser des élèves ayant des troubles visuels
- ed07 - CAPPEI 2023-2024 tuteurs
- ed09 - CAPPEI 2024-2025 tuteurs
- da02- UE CEEDA
- da03 - Implantation d'un dispositif externalisé (UE)
- da04 - Implantation UEEA EE Audincourt
- da05 - Professionnaliser les AESH référents

**Public** : formateurs

**Offre de formation** :

- df09 - Groupe départemental Ecole Inclusive

